

Acquisition et implantation de trois panneaux lumineux graphiques – Demande de crédit

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Analyse de la situation

Depuis quelques années déjà, notre commune, par l'intermédiaire du Service des affaires sociales, culturelles et loisirs, met à disposition des sociétés locales des supports qui leur permettent d'annoncer leurs manifestations à la population. Ces supports sont de deux types:

- a) Panneaux pour affiches de format F4. Au nombre de 17 au total, 6 sont mis à disposition par manifestation, pour une durée d'affichage de 2 semaines au maximum (4 semaines pour la Galerie du Pressoir). La pose est assurée gratuitement par le Service des travaux.
- b) Supports "manifestation" pour banderoles. Au nombre de 4, ils sont disposés à des points stratégiques de passage de la commune. Pour une durée d'affichage de 2 semaines au maximum, chaque société doit fournir et faire imprimer à ses frais les banderoles. La pose est assurée par le Service des travaux et est facturée Fr. 50.-- pour les 4.

Si nous pouvons dire que les panneaux pour affiches ne posent que très peu de problèmes de disponibilité sur l'année (1 ou 2 cas par année), il en est tout autrement des supports à banderoles. Les périodes chargées de l'année (mai, juin, septembre, octobre et novembre) ne permettent pas à toutes les sociétés d'annoncer leurs manifestations. La seule solution est de trouver des arrangements avec les sociétés "concurrentes" et restreindre le temps d'exposition. Ce qui peut en dissuader plus d'un, au vu du coût d'impression des banderoles.

Ces deux types de supports ne sont pas accessibles aux sociétés extérieures qui organisent des événements sur notre commune.

Le tout-ménage, distribué deux fois par année, est un autre support permettant aux sociétés locales, ainsi qu'à la commune, d'annoncer les différentes manifestations animant notre ville. Ce tout-ménage est financé par la commune.

D'autre part, force est de constater que notre ville manque indubitablement de moyens permettant la diffusion rapide d'informations générales et d'intérêt public (votations, communications diverses).

Ce déficit est encore plus important depuis la disparition du journal "Spécial Ouest" et l'abandon, par son éditeur, de la distribution tout-ménage sur Ecublens, une fois par mois, du "Journal de Morges".

Fort de ces constatations, une réflexion a été menée afin de combler ce manque de moyens de communication directe avec notre population. Cette réflexion devant tenir compte des paramètres suivants:

- Suppression des supports de banderoles, trop fragiles, coûteux pour les sociétés et pas très esthétiques.
- Choix d'un moyen moderne de diffusion, fiable et susceptible de susciter l'intérêt des utilisateurs potentiels.
- Augmentation des possibilités de diffusion des manifestations, afin de ne pas léser certaines sociétés.
- Elargissement des bénéficiaires possible, sous certaines conditions.
- Intégration des informations communales d'intérêt général.

Ces différents critères ont permis de se tourner vers l'acquisition de trois panneaux digitaux lumineux qui seront disposés à 3 des 4 emplacements actuels des supports "manifestation" (Pont-Bleu, Centre commercial Croset et carrefour Tir-Fédéral – Villars). La Ville de Sion dispose de panneaux identiques.

Le projet a été soumis à la société de développement Ecublens Animation qui a montré un intérêt certain et s'est engagée à y participer par un apport financier de Fr. 25'000.--.

La gestion des panneaux sera effectuée par le Service des affaires sociales, culturelles et de loisirs. La liaison avec les panneaux se fera par modem, permettant le transfert simple et rapide des données à afficher.

2. Proposition d'acquisition

Différentes recherches ont été effectuées concernant les panneaux lumineux. Outre les critères de fiabilité et de coût, l'objectif était de trouver un service de proximité, tous les fabricants se trouvant à l'étranger.

Des directives d'utilisation seront rédigées, ainsi que des tarifs de diffusion destinés à couvrir les charges induites (env. Fr. 3'500.--/an, électricité et communications) et une partie de l'amortissement, tout en conservant une accessibilité avantageuse aux sociétés locales.

Les travaux de génie civil seront effectués par le Service des travaux.

3. Aspect financier

3 panneaux digitaux lumineux	Fr.	71'500.--
3 supports pour panneaux	Fr.	18'100.--
Fournitures pour alimentations électriques	Fr.	3'900.--
Raccordements électriques	Fr.	3'400.--
Fournitures pour génie civil	Fr.	1'600.--
Divers et imprévus	Fr.	<u>3'700.--</u>
Montant total hors taxes	Fr.	102'200.--
TVA 7,6% (arrondi)	Fr.	<u>7'800.--</u>
Montant total TTC	Fr.	110'000.--
Participation "Ecublens Animation"	Fr.	<u>- 25'000.--</u>
Montant du crédit demandé	Fr.	<u>85'000.--</u> =====

4. Financement

Le montant de Fr. 85'000.-- sera couvert par la trésorerie courante. Ce montant sera amorti sur une durée de 5 ans, par prélèvement sur le compte de bilan "Fonds pour investissements futurs" (compte 9282.11).

L'amortissement comptable de cette acquisition interviendra dès la mise en service pour un montant de Fr. 17'000.-- par année.

Cette dépense engendrera de nouvelles charges induites annuelles d'exploitation (électricité + communications) estimées à Fr. 3'500.--.

* * *

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

